



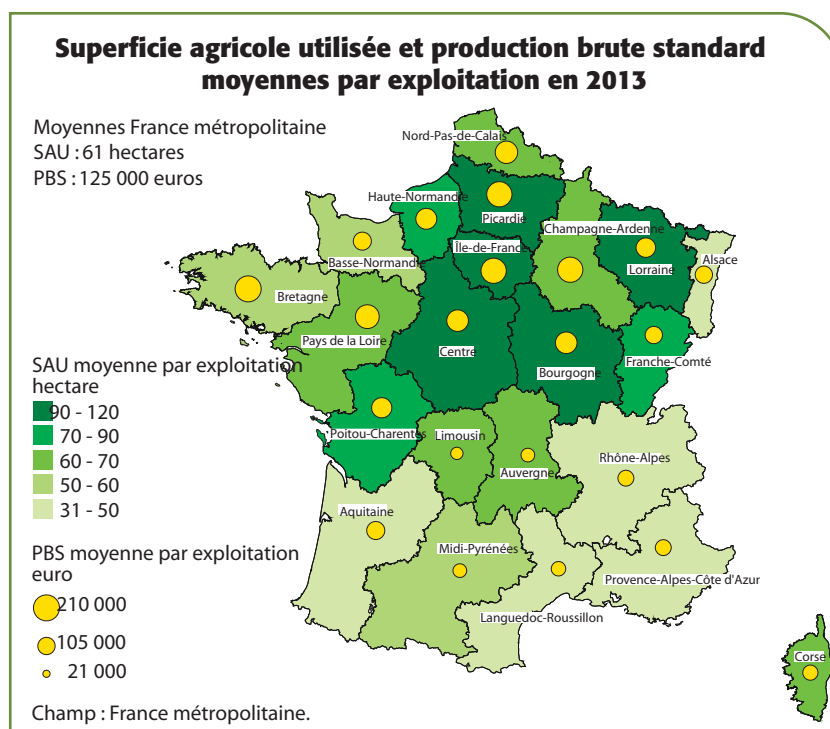
Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

450 000 exploitations agricoles en France métropolitaine

En 2013, 450 000 exploitations agricoles de France métropolitaine emploient de façon régulière quelque 900 000 personnes. Les moyennes et grandes exploitations, de plus de 25 000 euros de production brute standard (PBS), représentent plus des deux tiers du nombre total des unités agricoles et mobilisent 90 % du volume total de travail. Près de la moitié d'entre elles sont de forme sociétaire. Un quart de l'ensemble des exploitations détiennent une surface de moins de 6 hectares, un quart de plus de 89 hectares. Les 10 % des exploitations les plus grandes dépassent 154 hectares.

Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 8 %, passant de 490 000 à 450 000. Cette diminution s'est poursuivie à un rythme annuel moyen proche de celui de la décennie précédente (- 3 % par an). En revanche, la superficie agricole utilisée par ces exploitations (SAU) n'a quasiment pas diminué (- 0,3 % en 3 ans). En 2013, elle s'étend sur 27 620 000 hectares. La superficie agricole moyenne des exploitations métropolitaines s'est en conséquence agrandie de 8 %, atteignant 61 hectares en 2013 contre 56 en 2010.

Cet agrandissement s'observe dans l'ensemble des régions mais de façon plus ou moins marquée selon les territoires.



Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

La production brute standard (PBS) permet de valoriser le potentiel de production des exploitations et de les classer selon leur dimension économique et selon leur spécialisation (orientation technico-économique). Son calcul repose sur les quantités et les valeurs unitaires estimées des productions végétales et animales. Afin de prendre en compte l'évolution des prix et des rendements sur 3 ans, ces valeurs unitaires ont été actualisées depuis le dernier recensement. Elles sont ainsi calculées à partir des prix et rendements moyens sur la période 2008-2012, alors qu'elles étaient calculées en référence à la période 2005-2009 pour le recensement de 2010.

Entre 2010 et 2013, la PBS moyenne par exploitation augmente de 20 %, passant de 104 000 euros à 125 000 euros. La progression des

prix sur la période explique en grande partie cette évolution. En effet, si l'on avait appliqué les prix et les rendements moyens de la période 2005-2009 aux quantités physiques de 2013, c'est-à-dire en ne prenant pas en compte les effets conjoncturels, l'augmentation n'aurait été que de 5 %.

Dans un contexte de prix favorable, le nombre des exploitations de grande dimension économique progresse

Compte tenu de l'évolution favorable des prix sur la période, le nombre d'exploitations de grande dimension économique (PBS de plus de 100 000 euros) progresse de 9 % par rapport à 2010. Avec 176 000 exploitations, elles sont désormais les plus nombreuses. *A contrario*, le

nombre d'exploitations de dimension petite ou moyenne (PBS de moins de 100 000 euros) diminue : - 20 % pour les « petites » et - 12 % pour les « moyennes » par rapport à 2010.

Les moyennes et grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 25 000 euros) représentent désormais 68 % des exploitations métropolitaines contre 64 % en 2010. Elles mettent en valeur 93 % de la SAU (69 % pour les grandes exploitations) et dégagent 98 % de la PBS totale (84 % pour les grandes exploitations). En 2010, elles détenaient 91 % de la SAU (62 % pour les grandes exploitations) et dégageaient 97 % de la PBS (80 % pour les grandes exploitations). Leur SAU moyenne est donc passée de 80 à 84 hectares, et leur PBS moyenne de 160 000 à 180 000 euros.

Impact de la revalorisation des coefficients PBS sur la répartition des exploitations par dimension économique

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de leur production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix calculés sur la période 2005 à 2009 pour les données du recensement agricole 2010 (« coefficients 2007 ») et des valeurs moyennes calculées sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »).

La revalorisation entre 2010 et 2013 des coefficients unitaires utilisés pour le calcul de la production brute standard a un impact direct sur le classement des exploitations selon la dimension économique dans la mesure où les seuils utilisés pour cette classification n'évoluent pas avec le temps.

À coefficients constants, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique ne s'explique que par l'agrandissement moyen de la taille des structures de productions, dont certaines se regroupent dans des formes sociétaires, et d'autres reprennent des moyens de production à des exploitations

qui cessent leur activité. Cette dynamique d'agrandissement est d'autant plus importante que le rythme des disparitions est élevé. Ainsi, avec la disparition de 8 % des exploitations entre 2010 et 2013, et sans revalorisation des coefficients unitaires, la taille économique moyenne des exploitations se serait accrue de 5 %. La part des moyennes et grandes exploitations serait passée de 64 % à 66 %.

Avec des coefficients unitaires actualisés, l'évolution de la répartition des exploitations dans les classes de dimension économique s'explique aussi par l'évolution de la valeur respective des productions. Or, entre 2010 et 2013, toutes productions confondues, l'évolution des prix a été globalement favorable (+ 12 % entre la période 2005-2009 prise comme référence pour les coefficients 2007 utilisés en 2010, et la période 2008-2012 prise comme référence pour les coefficients 2010 utilisés en 2013). À structure de production constante, la PBS a donc également augmenté. Au total, une fois tenu compte de l'évolution des structures et des prix, la dimension économique moyenne des exploitations, mesurée par la PBS, s'est accrue de 20 %, et la part des moyennes et grandes est passée de 64 % à 68 %.

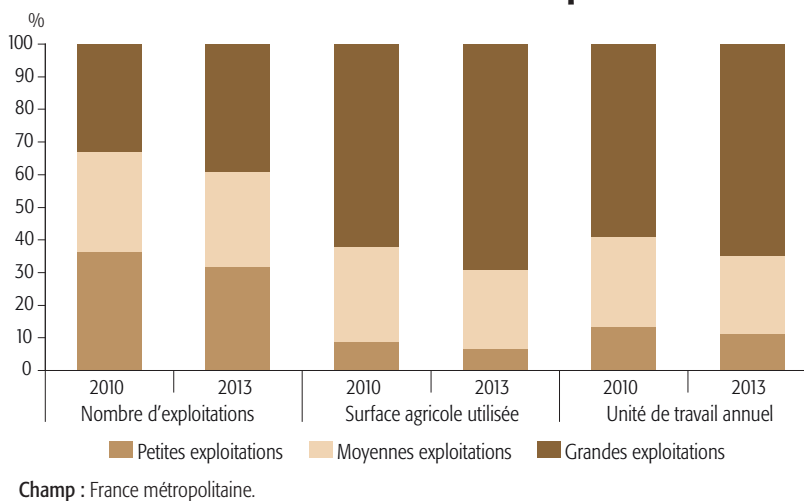
Répartition des exploitations par dimension économique selon le coefficient PBS appliqué

	2010 Coefficients 2007 %	2013 Coefficients 2007 %	2013 Coefficients 2010 %
Petites exploitations	36	34	32
Moyennes et grandes exploitations	64	66	68
Grandes exploitations	33	35	39
Toutes exploitations	100	100	100

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Nombre d'exploitations, SAU et volume de travail selon la dimension économique



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Un quart des moyennes et grandes exploitations en grandes cultures

Les exploitations sont considérées comme spécialisées dès lors qu'au moins deux tiers de leur PBS est généré par une production donnée. En 2013, 27 % des moyennes et grandes exploitations sont ainsi spécialisées en bovins, 26 % en grandes cultures et 15 % en viticulture.

Entre 2010 et 2013, le nombre d'exploitations considérées comme des exploitations moyennes et grandes spécialisées en grandes cultures s'accroît nettement (+ 11 %), pour atteindre 80 000. Cette croissance s'explique pour l'essentiel par une évolution des prix favorable aux céréales sur la période : des petites exploitations de grandes cultures deviennent des exploitations de taille économique moyenne suite à la

revalorisation de leur PBS, et des exploitations, essentiellement de polyculture-polyélevage, sont reclassées en grandes cultures. L'augmentation du nombre et de la taille moyenne des exploitations moyennes et grandes de grandes cultures génère au final, dans cette catégorie, une PBS totale supérieure d'un tiers à celle de 2010.

Le nombre des exploitations moyennes et grandes de grandes cultures augmente dans toutes les régions, mais la hausse est particulièrement forte en Midi-Pyrénées (+ 27 %), Bretagne (+ 31 %) et Aquitaine (+ 35 %).

Deux tiers des vaches laitières dans des exploitations spécialisées

Les élevages spécialisés en lait ou viande, bien qu'en recul, dominent toujours l'élevage bovin. Ils concernent au total 72 000 exploitations moyennes et grandes. Les élevages spécialisés en bovin lait regroupent 66 % du cheptel de vaches laitières mais aussi 4 % du cheptel de vaches nourrices.

Les élevages spécialisés en bovin viande regroupent seulement 50 % du cheptel de vaches nourrices, et moins de 1 % du cheptel de vaches

Chiffres clés 61 hectares en moyenne par exploitation

	Ensemble des exploitations			dont moyennes et grandes		
	2010 ¹	2013	Évolution entre 2010 et 2013 %	2010 ¹	2013	Évolution entre 2010 et 2013 %
Nombre d'exploitations (millier)	491	452	- 8	313	308	- 1
SAU totale (millier d'hectares)	27 713	27 623	+ 0	25 307	25 737	+ 2
SAU moyenne (hectares)	56	61	+ 8	81	84	+ 3
PBS moyenne (millier d'euros)	104	125	+ 20	160	179	+ 13
Travail agricole (millier d'UTA)	757	730	- 4	656	648	- 1
Nombre moyen d'UTA par exploitation (UTA)	1,54	1,62	+ 5	2,10	2,11	+ 0
Chefs d'exploitation et coexploitants (millier de personnes)	605	577	- 5	423	429	+ 1
Exploitations ayant des vaches laitières (millier) ²	74	68	- 8	74	68	- 8
Cheptel de vaches laitières (millier de têtes) ²	3 689	3 667	- 1	3 685	3 665	- 1
Troupeau moyen de vaches laitières (têtes) ²	50	54	+ 8	50	54	+ 8
Exploitations ayant des vaches nourrices (millier) ³	89	84	- 6	76	75	- 1
Cheptel de vaches nourrices (millier de têtes) ³	3 959	3 793	- 4	3 727	3 639	- 2
Troupeau moyen de vaches nourrices (têtes) ³	44	45	+ 2	49	49	- 1

1. En 2010 comme en 2013, les structures collectives sont comprises.
 2. Sont seulement pris en compte les élevages détenant au moins 10 vaches laitières.
 3. Sont seulement pris en compte les élevages détenant au moins 10 vaches nourrices.
- Champ : France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

laitières. Enfin, 24 % des vaches laitières et 36 % des vaches nourrices sont élevées dans des exploitations ayant d'autres spécialisations, en particulier dans les exploitations de polyculture et polyélevage.

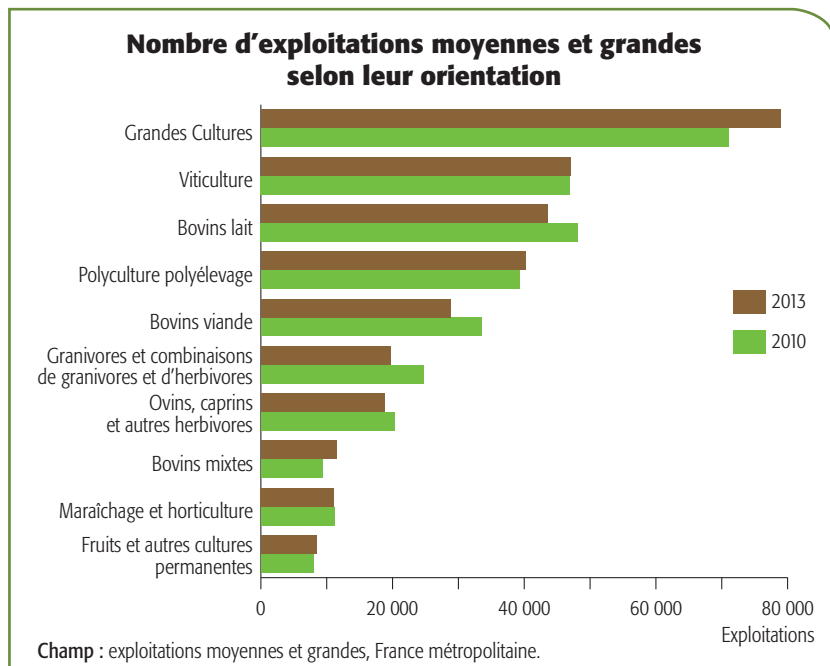
Entre 2010 et 2013, la taille moyenne des troupeaux d'au moins 10 vaches laitières s'accroît, passant de 50 à 54 vaches. Celle des troupeaux d'au moins 10 vaches nourrices est stable (44 à 45 vaches).

Près de 90 % du volume total de travail dans les moyennes et grandes exploitations

Le volume de travail engagé par les exploitations agricoles (emplois non permanents compris) baisse de 4 % (730 000 unités de travail annuelles en 2013 contre 757 000 en 2010). Chaque exploitation emploie en moyenne 1,62 unité de travail annuel (UTA), contre 1,54 en 2010. Les moyennes et grandes exploitations mobilisent 89 % du volume total de travail. En moyenne, ces exploitations emploient 2,1 UTA.

Moins d'exploitations individuelles, plus d'EARL

La part des exploitations individuelles se réduit légèrement entre 2010 et 2013, principalement au profit des EARL. Parmi les moyennes et grandes exploitations, 52 % sont de forme individuelle (55 % en 2010), cette proportion étant de huit sur dix



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

pour les moyennes et seulement de trois sur dix pour les grandes. Les exploitations individuelles mobilisent 35 % de la SAU contre 39 % en 2010. La part des Gaec reste stable (12 % des exploitations moyennes et grandes en 2013, 22 % de la SAU) tandis que celle des EARL se renforce (27 % des exploitations en 2013, 32 % de la SAU).

Alice Triquenot

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

	Nombre d'exploitations		SAU totale		SAU moyenne	
	2010	2013	2010	2013	2010	2013
Exploitations individuelles	170 390	159 470	9 885 810	9 064 200	58	57
Gaec totaux	36 600	37 570	5 436 520	5 622 050	149	150
EARL (y compris unipersonnelles)	76 570	82 100	7 425 610	8 221 720	97	100
Autres formes sociétaires et personnes morales ¹	28 710	28 880	2 558 740	2 828 840	89	98
Toutes exploitations	312 270	308 020	25 306 680	25 736 820	81	84

1. Gaec partiels y compris laitiers, groupements de fait, sociétés civiles laitières, autres sociétés civiles (SCEA...), sociétés commerciales, coopératives (SA, SARL, SAS...), sociétés d'assolement en commun, établissements d'enseignement, hôpitaux...
Champ : exploitations moyennes et grandes, France métropolitaine.
 Du fait des arrondis, la ligne « Toutes exploitations » peut être différente du total des lignes du tableau.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Impact de la revalorisation des coefficients PBS sur la répartition des exploitations par orientation technico-économique (Otex)

La revalorisation des coefficients unitaires a également un impact sur le classement des exploitations selon l'orientation technico-économique.

À coefficients constants, l'évolution des effectifs dans chaque classe de spécialisation s'explique par des dynamiques structurelles. D'une part, certaines exploitations pérennes réorientent leurs activités de production – c'est le cas des exploitations qui abandonnent leur production laitière par exemple. D'autre part, à l'occasion d'un arrêt d'activité, les reprises d'exploitation, variables selon les filières, peuvent conduire à une réorientation de certaines productions. Toutes tailles économiques confondues, à coefficients constants, le nombre d'exploitations baisse entre 2010 et 2013 dans pratiquement toutes les spécialisations, mais de façon plus ou moins marquée.

Avec l'actualisation des coefficients, et donc la prise en compte de l'évolution relative de la valeur des productions, certaines exploitations

changent d'orientation sans que la structure de leurs productions ait été sensiblement modifiée. Ainsi, le prix des céréales ayant évolué plus favorablement que celui des autres productions entre la période 2005-2009 et 2008-2012 (+ 25 % contre + 12 % en moyenne), certaines exploitations de polyculture-polyélevage sont reclassées en grandes cultures. Au total, après actualisation des productions, les exploitations de grandes cultures deviennent plus nombreuses entre 2010 et 2013 (+ 1 % contre - 2 % en l'absence d'actualisation des coefficients).

Pour certaines orientations, les évolutions sont amplifiées si l'on s'intéresse aux effectifs des moyennes et grandes exploitations. En effet, l'évolution relative des prix joue à la fois sur la dimension économique des exploitations et sur leurs orientations technico-économiques. Ainsi, à coefficients actualisés, le nombre d'exploitations moyennes et grandes spécialisées en grandes cultures s'accroît de 11 % alors qu'il ne s'accroîtrait que de 2 % à coefficients constants.

Répartition des exploitations par otex selon le coefficient PBS appliqué

Exploitations petites, moyennes et grandes

	2010	2013	2013	Évolution 2010-2013 à coefficients constants %	Évolution 2010-2013 à coefficients actualisés %
	Coefficients 2007	Coefficients 2007	Coefficients 2010		
	Nombre d'exploitations				
1516 – Grandes Cultures	120 069	118 179	121 057	- 2	+ 1
2829 – Maraîchage et horticulture	14 568	14 679	14 539	+ 1	+ 0
3500 – Viticulture	69 956	64 943	64 875	- 7	- 7
3900 – Cultures fruitières et autres cultures permanentes	18 602	16 613	16 602	- 11	- 11
4500 – Bovins lait	50 237	47 574	45 709	- 5	- 9
4600 – Bovins élevage et viande	59 550	48 198	47 108	- 19	- 21
4700 – Bovins lait, élevage et viande combinés	10 853	15 477	15 278	+ 43	+ 41
4800 – Ovins, caprins et autres herbivores	56 218	49 218	48 272	- 12	- 14
5074 – Granivores et combinaisons de granivores et d'herbivores	29 881	23 721	22 741	- 21	- 24
6184 – Polyculture-polyélevage	59 596	51 980	54 401	- 13	- 9
9000 – Autres	1 854	1 024	1 024	- 45	- 45
Toutes exploitations	491 384	451 606	451 606	- 8	- 8

Exploitations moyennes et grandes

1516 – Grandes Cultures	70 975	72 088	78 950	+ 2	+ 11
2829 – Maraîchage et horticulture	11 136	11 068	11 105	- 1	+ 0
3500 – Viticulture	46 934	45 807	46 978	- 2	+ 0
3900 – Cultures fruitières et autres cultures permanentes	7 953	7 602	8 447	- 4	+ 6
4500 – Bovins lait	48 174	45 218	43 550	- 6	- 10
4600 – Bovins élevage et viande	33 456	28 808	28 765	- 14	- 14
4700 – Bovins lait, élevage et viande combinés	9 413	11 397	11 482	+ 21	+ 22
4800 – Ovins, caprins et autres herbivores	20 308	18 597	18 832	- 8	- 7
5074 – Granivores et combinaisons de granivores et d'herbivores	24 688	20 213	19 676	- 18	- 20
6184 – Polyculture-polyélevage	39 237	37 044	40 236	- 6	+ 3
Toutes exploitations moyennes et grandes	312 274	297 842	308 021	- 5	- 1

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

L'enquête structure de 2013

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement de 2010. 50 000 exploitants agricoles en métropole (soit un dixième des exploitations recensées en 2010) ont été interrogés. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2012-2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, les circuits courts, le matériel, la main-d'œuvre et le devenir des déchets générés.

Par rapport au recensement de 2010, certaines modifications ont été opérées qui peuvent avoir un impact sur les évolutions observées :

- afin de se conformer au règlement européen encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, les coefficients permettant de calculer la production brute standard ont été revalorisés entre 2010 et 2013 (voir encadrés sur les définitions et sur l'impact de cette revalorisation). Par le passé, ces coefficients n'étaient revalorisés que tous les dix ans. Entre deux recensements, les résultats des enquêtes structure étaient donc présentés à coefficients constants de PBS.

- pour la première fois, les effectifs de bovins n'ont pas été collectés lors de l'enquête mais ont été renseignés, en fonction de la race des vaches, à partir de la base de données nationale d'identification (BDNI), grâce au numéro de cheptel (EDE) détenu par chaque éleveur. Les effectifs comptabilisés sont ceux détenus au 1er novembre 2013. Dans le recensement de 2010, la part des vaches laitières dans chaque exploitation avait été recueillie auprès des éleveurs au moment du passage de l'enquêteur, et cette part avait été appliquée aux effectifs de vaches de l'exploitant indiqué dans la BDNI au 1er novembre 2010 pour déterminer le nombre de vaches laitières et de vaches nourrices pour chaque exploitation. Dans certaines races mixtes, utilisées aussi bien pour la production laitière que pour la production de viande, la ventilation par race de la BDNI peut différer de celle opérée par les exploitants lors du recensement de 2010. Une partie des évolutions observées sur les bovins [nombre de vaches laitières et classement au sein des orientations technico-économiques bovines (Otex)] est donc liée au changement opéré dans le mode de collecte. Celui-ci explique sans doute pour l'essentiel la nette augmentation des effectifs d'exploitations au sein de l'Otex bovins mixtes.

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- une gestion courante et indépendante de toute autre unité. L'existence d'un établissement immatriculé au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (un SIRET = une exploitation) ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (coefficients PBS) :

La PBS valorise un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en

« moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique).

Unité de travail annuel (UTA) :

Le volume du travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps plein de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation). Un équivalent temps plein correspond à 225 jours de travail dans l'année.

Pour en savoir plus...

- Consultez le site Internet du SSP : www.agriculture.gouv.fr
onglet « Enquêtes »
Structure des exploitations - recensements

Accès via l'onglet « Publications »

- ✓ « Recensement agricole 2010 France métropolitaine - Premières tendances »
Primeur N° 266, septembre 2011

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 70007
93555 Montreuil-sous-bois Cedex
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Composition : Brigitte Poulllette
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €
© Agreste 2015

